

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTES-ALPES

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	15
- présents	12
- votants	14
- absents	3

Date de convocation :

18/02/2021

Date d'affichage :

18/02/2021

VOTE

- POUR	14
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

Envoyé en préfecture le 05/03/2021

Reçu en préfecture le 05/03/2021

Affiché le

ID : 005-210501458-20210225-017_2021-DE

Berger
Levrault

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de ST JEAN ST NICOLAS

Séance du 25 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le 25 février à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Rodolphe PAPET, Maire.

Présents : Josiane ARNOUX – Michel PRETI – Monique JANIK – Marc-André DABAT – Isabelle DE COLOMBEL – Claude ALLAIRE – Daniel AUBERT – Thierry BAUD – Caroline DANGEL – Déborah BELIN – Eloïse RIBAIL

Absents et représentés : Claude GUET (a donné pouvoir à Monique JANIK) – Jérémy VINCENT (a donné pouvoir à Eloïse RIBAIL)

Absente : Anne-Marie MARLETTA

Isabelle DE COLOMBEL est nommée secrétaire de séance

DELIBERATION N°017/2021 : APPEL A PROJETS – UN COIN DE VERDURE POUR LA PLUIE

L'imperméabilisation croissante des sols a de nombreuses conséquences sur le cycle de l'eau, mais aussi sur la qualité de vie. Si pour les constructions nouvelles, les projets prennent mieux en compte la gestion des eaux pluviales par des ouvrages végétalisés, désimperméabiliser l'existant n'est pas toujours réalisé lors d'opérations de requalification.

Les cours d'école, collège, lycée et université représentent des surfaces importantes et un potentiel de désimperméabilisation fort. Elles sont également un lieu de passage important où enfants, étudiants, passants sont sensibilisés, reprennent conscience de l'eau, de son cycle et de l'importance de l'infiltration.

C'est pourquoi, l'Agence de l'Eau a lancé un appel à projets qui vise tout projet de désimperméabilisation et de végétalisation pour gérer les eaux de pluie des cours d'école, collège, lycée et université.

Afin de s'inscrire dans cet appel à projets, il convient de recruter un bureau d'études pour réaliser un avant-projet définitif avant le 1^{er} septembre 2021.

Le Conseil Municipal délibère et décide :

- ↳ d'**AUTORISER** le Maire à lancer la procédure de consultation pour le recrutement d'un bureau d'études dans le cadre de l'appel à projets « un coin de verdure pour la pluie ».

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme
LE MAIRE,
Rodolphe PAPET

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

05 MARS 2021

